

REVUE INTERNATIONALE DIRE ET CHANTER LES PASSIONS  
CHARTRE ÉDITORIALE

CONSIGNES GÉNÉRALES POUR LES FICHIERS À TRANSMETTRE

1. Le fichier envoyé, contenant l'article complet, avec le texte, les illustrations, les tableaux éventuels à leur place est enregistré au format Word (fichier.doc ou fichier.docx).
2. DCLP publie en priorité des articles en français, en anglais ou en italien. Les consignes de la charte éditoriale sont valables prioritairement pour les articles en français. Les textes écrits dans les autres langues suivent les recommandations principales (police, interligne, titres, paragraphes) pour assurer l'unité de la publication. Mais ils peuvent adopter leurs usages respectifs pour certains points particuliers.
3. Les auteurs voudront bien transmettre avec leur fichier :
  - un résumé dans la langue de l'article de 500 signes, espaces comprises,
  - un résumé en français de 500 signes, espaces comprises,
  - une liste de trois à cinq mots clés pour référencement.
4. Les auteurs sont priés de mettre les éventuelles illustrations à la place voulue dans le fichier texte. On fera référence à une illustration par la mention « Figure n ». Les auteurs se chargent de régler les éventuels droits de reproduction.
5. Les tableaux seront réalisés sous Word dans le fichier texte.

PRÉSENTATION DE L'ARTICLE

6. Police, interligne et corps

La police de caractères est « Garamond ». L'interligne est 1.

- le corps pour texte : 12 pt ;
- citations longues (plus de deux lignes) : 10 pt, caractères romains, justification réduite ;
- légende des figures et des tableaux : 10 pt, italiques ;
- notes de bas de page : 10 pt.

7. Titres

-titre de l'article : 16 pt, majuscules, gras, centré.

Éviter de dépasser 100 signes pour le titre.

Ne pas utiliser les deux points dans les titres et à la fin des titres.

- prénom et nom de l'auteur en début d'article sous le titre : 12 pt, centré ;
- institution de rattachement : 12 pt, centré, sous le nom de l'auteur ;
- intertitre de premier niveau : 12 pt, majuscules, centré ;
- intertitre de second niveau : 12 pt, italiques.

Ne pas numéroter les intertitres.

8. Paragraphes

- les alinéas avec retrait sont requis pour distinguer les paragraphes.
- éviter les puces ; utilisez plutôt les tirets.

9. Citations

-les citations longues (plus de deux lignes) sont isolées (à la ligne) et distinguées par un corps plus petit de 10 et par une justification réduite. Elles sont en caractères romains et non en italiques. Elles ne comportent pas de guillemets. Les coupures sont signalées par des

crochets et trois points de suspension [...].

-les citations courtes (moins de deux lignes) sont insérées en caractères romains et entre guillemets dans le corps du texte. On utilise les guillemets à la française. Les guillemets à l'anglaise seront employés pour les citations à l'intérieur des citations.

#### 10. Italiques

On emploie les italiques

-pour les titres des ouvrages,

-pour les oeuvres d'art,

-pour les mots mis en relief.

#### 11. Normes particulières de saisie

-les majuscules sont accentuées,

-les prénoms des auteurs cités apparaissent intégralement.

#### 12. Règles communes pour les titres d'ouvrages, de publications et de journaux

-Si le titre ne commence pas par un article défini, le mot initial prend seul la majuscule.

-Si le titre commence par un article défini, alors le premier substantif et les adjectifs et adverbess qui le précèdent prennent la majuscule.

-Lorsque le titre contient une opposition ou une symétrie, chaque terme prend la majuscule.

-Lorsque le titre est une phrase, on ne met pas de majuscule.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET NOTES

13. La revue DCLP demande qu'on indique les références dans des notes de bas de page. On se passera d'une bibliographie finale.

14. Les notes sont numérotées en continu. Chacune est terminée par un point.

15. L'appel de note est placé avant tout signe de ponctuation.

16. La présentation des références est conforme aux normes bibliographiques françaises selon le modèle suivant :

Prénom Nom, « Titre de l'article », Titre de l'ouvrage, du recueil ou de la revue, (le cas échéant date de la première édition), Lieu d'édition, Éditeur, « collection », date d'édition, éventuellement mention de l'édition.

#### 17. Recommandations particulières

-Dans les références, le nom de la ville (lieu d'édition) est en français.

-On utilisera la mention « dans » et non « in ».

-Les références dans les langues autres que le français sont conformes aux normes de la langue concernée.

-Le verbe « voir » est utilisé pour un renvoi.

#### 18. Références Internet

-Les liens dans les notes ne seront pas actifs.

-La date de consultation sera indiquée avec la mention « Site consulté le (date) ».

#### ABRÉVIATIONS USUELLES

XIVe siècle (chiffres romains en petites capitales)

Art. cit. pour « article cité ». « Chap. » et non « ch. » « éd. » (éditeur, édition) « etc. » et non

« etc... » « vol. » pour volume « t. » pour tome « coll. » pour collection « fasc. » pour

fascicule « f° » pour folio « n° » pour numéro « p. » pour page, simple ou multiple (éviter

pp. pour plusieurs pages) « tr. fr. » pour traduction française « sq. » pour « et suivantes »

Ibid. renvoie au même texte qu'à la note précédente. Id. renvoie au même auteur.

Op. cit. renvoie à une référence plus éloigné